

ÉVÉNEMENT



L'ACCÈS À LA CULTURE EN QUESTION ? LE BOLÉRO, 10 ANS DÉJÀ !

Vendredi 19 avril à 18h30, entrée libre et verrée, Galerie du Boléro

À l'occasion de la dixième année du Boléro, nous vous invitons à échanger et à débattre sur le thème de la culture en partage, de son accès et de sa diversité.

Depuis dix ans, la Culture à Versoix s'est développée tant au Boléro qu'aux Caves rénovées et en partenariat avec de nombreuses associations locales et régionales. En cette période chahutée et dans un contexte social difficile, la culture est plus que jamais nécessaire pour entretenir les liens, éduquer et divertir. Mais qu'en sera-t-il plus largement à l'avenir avec la concurrence des réseaux sociaux, de la culture réservée aux spécialistes et des provocations dites "artistiques" ?

Venez nombreux célébrer la culture à Versoix et partager des perspectives enthousiasmantes en compagnie de : **Jean-Philippe Rapp**, journaliste et producteur, **Jacques Berchtold**, directeur de la Fondation et Musée Martin Bodmer, **Manuel Cornejo**, président de l'Association des amis de Maurice Ravel, **Martine Jaques-Dalcroze**, présidente de la Fondation Emile Jaques-Dalcroze, **Patrick Amstutz**, éditeur et directeur de l'association ACEL. La soirée se terminera en musique avec le Boléro de Ravel interprété au piano à quatre mains par Elisabeth Bernheim et Julie Higelin. www.bolero-versoix.ch - Tél. 022 950 84 00

AGENDA

03.04.2024 – 10h30 et 16h30
« Histoire à partager » dès 4 ans
 Les bibliothécaires lisent des albums
 Entrée libre
 Bibliothèque du Boléro

08.04.2024 – 10h-12h
Permanence sociale, administrative et informatique pour les Seniors
 Maison du Charron
 Cette permanence sans rendez-vous se tient tous les premiers lundis du mois de 10h00 à 12h00 à la Maison du Charron, au 1^{er} étage (Rue des Moulins 6, 1290 Versoix)

PERMANENCE SENIORS
 sociale, administrative et informatique

- 1 65 ans et +
- 2 Aide administrative et sociale
- 3 Questions informatiques
- 4 Espace de partage et d'information
- 5 Ordinateurs en libre accès

GRATUIT, SANS RENDEZ-VOUS
 Tous les premiers lundis du mois
 10h00 - 12h00
 Maison du Charron
 Rue des Moulins 6, 1er étage




11.04.2024 – 14h30 - 15h30
« Animation manga » dès 9 ans
 Viens découvrir, à travers un quiz et des échanges, l'univers du manga.
 Animé par une bibliothécaire
 Sur inscription, gratuit
 Bibliothèque du Boléro

17.04.2024 – 10h
27.04.2024 – 10h
« Bébé bouquine ! »
 Un moment de lecture et de comptines pour les tout-petits
 Accueil en famille, entrée libre
 Bibliothèque du Boléro

22.04.2024 – 20h
Séance du Conseil municipal
 Maison du Charron, 1er étage
 Ouvert au public

24.04.2024 – 16h
« Chaperon bleu, chaperon vert : contes de travers »
En famille, dès 5 ans
 Un spectacle joyeux et loufoque qui revisite avec humour le traditionnel conte du Petit Chaperon rouge
 Conté par Caroline Langendorf
 Sur inscription, gratuit
 Bibliothèque du Boléro

25.04.2024 – 18h-19h
« Marque-Page » Club de lecture adulte
 Un moment de convivialité autour de vos coups de coeur et de l'actualité littéraire.
 Entrée libre
 Bibliothèque du Boléro

EXPOSITIONS

FRÉDÉRIC LEVRAT : L'ARCHITECTURE EN TROIS DIMENSIONS



Galerie du Boléro, jusqu'au 26 mai 2024

L'œuvre de **Frédéric Levrat**, architecte né à Versoix, repose sur trois piliers : Création - Transmission - Humanitaire. Venez découvrir ce que l'architecture peut apporter à notre vie d'aujourd'hui et aux générations futures.

Cet architecte a parcouru le monde, du Japon auprès de Tadao Ando jusqu'à New York où il poursuit ses créations et enseigne au New York City Institute of Technology et au Pratt Institute. Mais il s'intéresse aussi aux plus démunis en construisant des habitations d'urgence dont les premières sont installées dans les township d'Afrique du Sud.

Entrée libre, du mardi au dimanche de 15h à 18h.

Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8, 1290 Versoix.

Tél: +41 (0)22 950 84 00

E-mail: bolero@versoix.ch

CARNET DE PHOTOGRAPHIES

Archéologie du futur
 par Jean-Marc Yersin

Carnet d'exposition disponible à la vente, 54 pages, CHF 10.-

Galerie du Boléro, 1^{er} étage.



BIBLIOTHÈQUE

ANIMATION MANGA

Jeudi 11 avril 2024 de 14h à 15h30

A partir de 9 ans, gratuit, sur inscription



Viens tester ta culture manga avec **un quiz** et découvrir des anecdotes sur tes séries préférées. Ce sera également l'occasion de partager avec les autres participants tes coups de coeur et ta passion pour les mangas.

Plus d'informations:
www.versoix.ch/biblio - bibliotheque@versoix.ch
 022 775 66 80
 Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8, 1290 Versoix



Fresque streetart réalisée par les graffeurs Zwerg, Whyre et Avid au passage sous voie entre l'ancienne papeterie et Favarger. Remerciements au Service de la Police Municipale de Versoix et au le Service Travaux, Voirie et Espace public pour avoir sécurisé les lieux pendant la réalisation de la fresque, ainsi qu'aux CFF pour leur accord.

CONCERT

CÉLÉBRATION DES 10 ANS DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE VERSOIX

Samedi 20 avril à 20h30
 Salle Adrien Lachenal, Entrée libre



L'OCV et ses 46 musiciens, les solistes **François-Xavier Poizat** (piano) et **Dan Sloutskovski** (violoncelle), sous la direction de **Sébastien Brugière**, célèbrent 10 ans de succès. Les partitions originales, prêtées par la **Fondation Martin Bodmer**, sont projetées en

grand format pour accompagner les œuvres jouées. Nous entrons ainsi au plus près de la création des compositeurs : Maurice Ravel, Ludwig van Beethoven, Carl Maria von Weber, Frédéric Chopin.

Un concert en famille et avec vos ami.e.s, pour découvrir avec plaisir comment l'orchestre passe de la partition à l'interprétation. www.bolero-versoix.ch - Tél. 022 950 84 00

LES CAVES

Pratique libre de danses hip-hop

Animée par l'association **Colore Ta Ville**
 Lundi 15 avril à 18h

Soirée Karaoke
 Organisée par **Thanh Chaney**
 Vendredi 19 avril dès 19h

Concert electro-rock
Sainte Aube
 Samedi 20 avril à 21h

Association Concerts des dimanches
Jeanne Gollut et Alessio Nebiolo
 Dimanche 21 avril à 17h

Concert variétés, reprises
Tiziana Coco
 Samedi 26 avril à 21h

Concert pop, old-school
Stereo Freedom
 Samedi 27 avril à 21h

Pratique libre de danses hip-hop
 Animée par l'association **Colore Ta Ville**
 Lundi 29 avril à 18h

Entrée gratuite. Réservation sur www.lescavesversoix.ch ou par téléphone au +41 (0)22 950 84 00
 Les Caves, 6 route de Sauvigny, 1290 Versoix

Patrimoine local

LA BUVETTE DE PORT-CHOISEUL ET SES ANNEXES PROCHAINEMENT RÉNOVÉES

Le Conseil administratif de la Ville de Versoix a annoncé le lancement d'un projet de rénovation et de mise aux normes pour la buvette de Port-Choiseul et d'autres bâtiments emblématiques situés au chemin du Vieux-Port. Ce projet a été soutenu par le Conseil municipal lors de séance du 4 mars dernier.



Deux variantes étaient proposées au Conseil municipal. C'est la première estimée à CHF 2'950'000 qui a été retenue. Elle envisage non seulement la rénovation complète du bâtiment existant mais aussi la construction d'un bâtiment annexe permettant d'améliorer les fonctionnalités du site et de répondre aux besoins actuels de la commune. Ce projet ambitieux, marque un engagement fort envers le développement durable et la préservation du patrimoine local.



Les travaux proposés incluent des améliorations significatives en termes d'isolation, de systèmes électriques et de plomberie, ainsi que des adaptations pour assurer l'accessibilité à tous. Le projet témoigne de l'engagement de la Ville de Versoix envers le développement durable, avec l'intégration de solutions énergétiques écologiques.

Ce projet représente non seulement un investissement dans l'avenir de notre patrimoine architectural mais aussi une étape importante vers la création d'espaces publics dynamiques et inclusifs.

Après une analyse minutieuse et suite à l'approbation d'un crédit d'étude par le Conseil municipal en novembre 2022, la Ville de Versoix propose la rénovation complète des bâtiments du site du Vieux-Port. Ce projet, validé par le Conseil administratif à l'été 2023, vise non seulement à remettre les installations existantes aux normes actuelles mais aussi à envisager des agrandissements et des améliorations significatives dans le respect des exigences cantonales et des besoins de la communauté.

A GENÈVE, IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FUMER DANS CERTAINS LIEUX EXTÉRIEURS

La Loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF) étend l'interdiction de fumer à divers espaces intérieurs et extérieurs pour protéger la population, de l'exposition au tabagisme.

À l'intérieur, cela inclut les bâtiments publics, les institutions de santé, les établissements éducatifs, les espaces culturels et de loisirs, les commerces, les transports publics, et les lieux de divertissement. À l'extérieur, l'interdiction couvre les zones éducatives, les aires de jeux, les installations sportives et plus encore.

La loi s'applique aussi aux cigarettes électroniques et produits similaires. Les zones fumeurs désignées sont clairement identifiées par le sticker ci-dessous. La Police municipale est chargée de l'application de cette loi, qui s'inscrit dans un cadre cantonal.



* Selon la loi cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF)



Densification de la zone 5 (villa)

UNE CENTAINE DE PERSONNES S'INFORME SUR LE PROJET DE LA SDZ5

Le Conseil administratif a mis en évidence les potentialités pour les propriétaires liées à la mise en œuvre de la stratégie de densification de la zone 5 conjointe au PDCOM. Expliquer les évolutions urbanistiques vécues par Versoix au cours des années, expliquer en détails ce qu'est la zone 5, les bases légales fédérales et cantonales et les raisons pour lesquelles il est impératif d'élaborer une stratégie étaient les premiers temps d'une présentation à but didactique. Ensuite de quoi, le Conseil administratif a précisé ce qui va changer, avant de conclure en évoquant les nouvelles possibilités qu'ouvre cette stratégie, quelles que soient les ambitions des propriétaires.

Après cette présentation, le public a pu poser des questions. Parmi celles-ci, la préoccupation relative à la vision de la Commune en matière de développement de la zone villas a permis au Maire, Cédric Lambert, d'expliquer la volonté de l'exécutif d'accompagner qualitativement le développement des quartiers concernés. D'autres questions ont porté



sur les modifications de certaines zones et les conséquences de ces changements. Enfin, la question de l'importance des préavis communaux par rapport aux projets présentés a permis à M. le Maire d'insister sur la nécessité d'un dialogue constructif et renforcé avec les propriétaires qui envisagent un développement de leurs parcelles.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site internet de la Ville de Versoix, en scannant simplement le code QR que vous trouverez ci-dessus.

Festichoc

UNE ÉDITION DE TOUS LES RECORDS !



La 18^{ème} édition du Festichoc restera dans la mémoire de tous les participants. Des conditions météo idéales ont permis à un flot ininterrompu de festivaliers de venir à Versoix à la rencontre des 33 artisans chocolatiers pour découvrir leurs créations, déguster une très grande variété de produits chocolatés et soutenir les apprentis Boulanger-pâtissier-confiseur. Les stands de restauration, tenus par les associations versoisiennes, ont également été pris d'assaut durant ces deux jours gourmands et les nombreuses animations proposées ont su ravir petits et grands durant tout le weekend. Rendez-vous les 5 & 6 avril 2025 pour la 19^{ème} édition de ce festival dédié au chocolat !

PROFITEZ DU STATIONNEMENT GRATUIT DANS LA VÉLOSTATION DE VERSOIX

La Ville de Versoix propose plus d'une centaine de place de stationnement dans sa vélostation près de la gare. Ainsi, les cyclistes peuvent gagner du temps en passant par l'application Velocity qui permet d'activer l'abonnement d'un jour ou plus. Pour bénéficier de la gratuité, les utilisateurs doivent sélectionner un tarif à 0 Franc pour le produit d'une journée (24h).



PERMANENCE SENIORS REPORTÉE : NOUVELLE DATE SUITE AU JOUR FÉRIÉ!

La permanence mensuelle dédiée aux seniors, habituellement prévue le premier lundi de chaque mois, est exceptionnellement reportée au lundi 8 avril 2024, de 10h à 12h, à la Maison du Charron, en raison des Fêtes de Pâques.

Pour plus d'informations sur cette permanence, veuillez consulter notre site web www.versoix.ch ou appeler le 022 775 66 58 les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00.

Les pages de la Ville de Versoix, intitulées "Agenda communal" et "Communications officielles", ont été éditées le 21 mars 2024.

